

Statistiques sur les disparitions d'enfants au Canada

Ces statistiques sont tirées du Compte rendu sur les enfants disparus 2013, produit par le Centre canadien de police pour les enfants disparus et exploités (CCPEDE) de la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Selon ce compte rendu :

- En 2013, 41 035 disparitions d'enfants ont été signalées aux forces policières canadiennes.
 - 65 % des signalements d'enfants et d'adolescents disparus ont été retirés en moins de 24 heures, tandis que 87 % ont été retirés en moins d'une semaine.
 - 43 % de ces signalements portaient sur des enfants âgés de 14 à 15 ans.

Fugues

- La majeure partie des signalements d'enfants disparus en 2013 sont des cas de fugue. Les 29 871 cas signalés en 2013 représentent près de 73 % de tous les signalements d'enfants disparus.
- Les filles (61 %) sont plus nombreuses que les garçons (39 %) à avoir fait l'objet d'un signalement de fugue en 2013.

Enlèvements parentaux

- Pour l'année 2013, on enregistre 130 signalements d'enlèvement d'enfant par l'un des deux parents.
- C'est en Ontario, au Québec et au Manitoba que l'on signale le plus grand nombre d'enlèvements parentaux en 2013.

Enlèvements par un étranger

- On rapporte 33 signalements d'enlèvement par un étranger en 2013. Entrent dans cette catégorie les enlèvements faits par une personne inconnue de l'enfant, un membre de sa parenté ou un proche ami de sa famille.
- Parmi les victimes d'enlèvement par un étranger, on compte plus de filles (19) que de garçons (14).

Enfants égarés

- Pour l'année 2013, 342 signalements d'enfants disparus sont considérés comme des cas d'enfants égarés. Il s'agit de situations où un enfant ne rentre pas au moment attendu, ou encore de cas où un adolescents sous la garde des services sociaux manque à l'appel.
- Les garçons (186) sont plus nombreux que les filles (156) à avoir fait l'objet d'un signalement d'enfant égaré.